

# Quand réaliser une ostéodensitométrie ?

L'ostéodensitométrie est un examen radiologique qui permet de connaître le degré de solidité des os : elle mesure leur densité minérale. Elle a pour but le dépistage de l'ostéoporose engendrée par une déminéralisation osseuse importante. L'ostéoporose doit être traitée afin de prévenir la survenue de fractures osseuses. On parle d'*ostéopénie* quand le degré de déminéralisation est moindre.



## L'ostéodensitométrie comporte-t-elle des risques ?

S'agissant d'un examen radiographique, il utilise des rayons X (radiation) et peuvent avoir des effets nocifs sur la santé. Par conséquent, en cas de grossesse, l'ostéodensitométrie est contre-indiquée.

## Quand doit-on passer une ostéodensitométrie ?

L'ostéodensitométrie est indiquée chez les personnes avec une ou plusieurs fractures

survenues sans traumatisme majeur et chez les femmes de plus de 65 ans et les hommes de plus de 70 ans qui présentent certains facteurs de risque :

- Faible poids corporel ou perte de poids majeure.
- Antécédents familiaux (d'ostéoporose ou de fracture de la hanche, du poignet ou des vertèbres chez un parent.
- Une corticothérapie prolongée (plus de 3 mois), sauf si par voie inhalée.

## Doit-on répéter les ostéodensitométries ?

- Tous les 10 ans après une première ostéodensitométrie montrant une valeur normale, s'il n'y a pas de nouveaux facteurs de risque.
- Tous les 2-4 ans lorsqu'un traitement contre l'ostéoporose ou ostéopénie est mis en route.

## Quand n'est-il pas nécessaire de réaliser une ostéodensitométrie ?

- Il n'est pas nécessaire de réaliser une ostéodensitométrie chez une femme ménopausée sans facteurs de risque.
- L'ostéodensitométrie n'est pas utile dans l'évaluation des lombalgies chroniques et des déformations rachidiennes (bosses, légères déviations, etc.) qui sont apparues pendant les dernières années.
- En l'absence de facteurs de risque d'ostéoporose.

Ces renseignements ne sont fournis qu'à titre informatif et ne visent pas à remplacer les conseils de votre médecin. En cas de doutes, adressez-vous à votre médecin ou appelez le 061/Salut Respon.